

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE KNOERINGUE
DE LA SEANCE DU 29 OCTOBRE 2018**

LISTE de PRESENCE

Sous la présidence de M. UEBERSCHLAG André, Maire

Présents : MM. GROELLY Patrick, MERTZ Véronique, BURGY Michel, adjoints.
MM. DOPPLER Franck, GENG Caroline, GUTZWILLER Laurent, MUNCH Johnny, ,
RAPP Chantal, SCHLURAFF Nadia.

Absents excusés : M MUNCH Pascal.

Le secrétaire de séance : Mme GENG Caroline.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 20 août 2018
2. Eau et Assainissement
3. Affaires scolaires
4. SLA
5. POS/PLU
6. Urbanisme
7. Divers

1. – APPROBATION DU PROCES-VERBAL du 20 août 2018

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par Monsieur le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. – EAU et ASSAINISSEMENT

2.1. – Travaux sur réseau

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une réunion de travail aura lieu sur site le mardi 6 novembre 2018 en présence de MM. le Maire, Hénon (pour le cabinet IVR) et Brunner (société ENCER) afin de valider le tracé AEP (Alimentation en Eau Potable)

2.2. – Prix de l'eau

Monsieur le Maire rappelle la nécessité d'augmenter le prix de l'eau de 0.65 €/m³ afin d'assurer l'autofinancement des travaux d'investissement à venir.

Une première hausse de 0.20 €/m³ a déjà été effectuée sur l'exercice 2018.

Pour la suite, il est proposé de procéder par étape :

- augmenter ce prix de 0.20 €/m³ en 2019,
- ajuster à l'issue des travaux, la dernière hausse (de 0.25 €/m³ selon les prévisions budgétaires actuelles).

A titre de comparaison, le prix du m³ d'eau à Knoeringue (3.65€/m³) sera, au final, inférieur à celui de Saint Louis Ville (3.81 €/m³).

2.3. – Arrêté préfectoral

Monsieur le Maire rappelle que l'arrêté préfectoral du 17 août 2018 limitant l'usage de l'eau a été reconduit le 17 septembre jusqu'au 1^{er} octobre 2018.

Malgré ces restrictions, il est constaté qu'un certain nombre d'habitants passent outre ces recommandations et continuent d'arroser pelouses, massifs de fleurs, etc... et/ou de remplir les piscines.

3. – AFFAIRES SCOLAIRES

La classe ABCM suscite beaucoup d'interrogations notamment celle de sa prise en charge financière. La commune de Muespach craint une explosion des coûts et s'oppose à la répartition des frais telle que proposée. La commune de Knoeringue, dans la mesure où les frais sont maîtrisés et à l'identique, et l'enseignement bénéfique aux enfants, n'a aucune raison de s'y opposer et suggère de tenter l'expérience.

4. – SLA (Saint-Louis Agglomération)

Monsieur le Maire rend compte de l'ordre du jour proposé à la conférence des Maires de SLA tenue le 19 septembre dernier. Ont été évoqués, entre autres :

- l'instauration de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations),
- l'adhésion de SLA au Pôle métropolitain d'Alsace,
- la révision du SCOT,
- le réseau Izyborne (il s'agit d'un réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques)

5. – POS/PLU

Par arrêté municipal du 11/10/2018, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du POS en vue de sa transformation en PLU du 5 novembre 2018 à 9h00 au 4 décembre 2018 à 17h00.

Monsieur Gérard WECK, retraité, demeurant au 23, rue de Vieux-Thann à Leimbach (68800) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie les :

- lundi 5 novembre 2018 de 9h00 à 11h00,
- mardi 13 novembre 2018 de 14h00 à 16h00,
- jeudi 22 novembre 2018 de 15h00 à 17h00,
- jeudi 29 novembre 2018 de 15h30 à 17h30,

- mardi 4 décembre 2018 de 15h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre au Maire son rapport et ses conclusions motivées, qui seront consultables pendant un an à la Mairie de Knoeringue et à la Préfecture.

Au terme de l'enquête, le projet de révision de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et des conclusions du commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du conseil municipal.

6. – URBANISME

6.1. – Documents d'urbanisme

Monsieur le Maire présente les différentes demandes déposées en mairie depuis le dernier Conseil Municipal :

6

Documents d'urbanisme	Lieu/Adresse	Motif	Avis
DP Guidot Denis	13, rue d'Altkirch	Clôture + portail	Favorable
DP Litzler Christian	9, rue de Bâle	Fenêtre opaque supplémentaire	Favorable
DP Ueberschlag Franck	9, Impasse des Vergers	Abri de jardin en bois à toit plat	Favorable
DP Nemeth Franck	32, rue du Gué	Piscine + terrasse	En cours
CU Grewis Guy	11b, rue d'Altkirch	CU d'information	En cours
CU Nadler Anne	11b, rue d'Altkirch	CU d'information	En cours
CU Harnist François	1, rue de Ranspach	CU opérationnel	Non conforme
CU Obringer Arnaud	10, rue des Romains	CU d'information	En cours
PC Ciolek Benjamin	26, rue d'Altkirch	Réhabilitation d'une maison existante et logement dans annexe	Favorable

6.2. – Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Le Conseil Municipal décide, sur proposition de Monsieur le Maire, de ne pas faire usage de son droit de préemption pour :

- la vente du bien bâti situé en section 1, parcelles 74, d'une superficie de 440 m², (10, rue des Romains) appartenant à RUNSER Monique et RUNSER Eliane à M. LOZANO Corentin et Melle DE PINHO Tatiana.

- la vente du bien bâti situé en section 1, parcelles 246, d'une superficie de 711 m², (11B, rue d'Altkirch) appartenant à M. et Mme FONTAINE Antoine à Mme JACQUOT Catherine.

Un devis de panneau de signalisation de virage dangereux rue d'Altkirch a été proposé par l'Entreprise Signature Alsace de Colmar pour un coût global de 756.00 € TTC. Le conseil municipal valide cette offre.

7. – DIVERS

7.1. – Collectif STOP LINKY du Haut-Rhin

14 procédures de refus de pose de compteurs Linky ont été envoyées au siège d'Enedis par des habitants de Knoeringue, via le collectif STOP LINKY du Haut-Rhin.

Ces compteurs suscitant toujours autant la polémique, il convient de se renseigner, préalablement à leur mise en service en lieu et place des anciens compteurs, auprès des services compétents.

Il faut savoir que les abonnés peuvent demander la pose d'un compteur à l'extérieur de leur maison, mais moyennant finance.

7.2. – Remerciements

La Municipalité a été remerciée par :

- les époux UEBERSCHLAG Bernard, pour le geste dont elle a témoigné à l'occasion de leurs Noces d'Or,
- M. Roger SEGINGER pour l'aimable attention montrée à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire.

7.3. – Moto pompe

La moto pompe sera entreposée au Musée du Sapeur-Pompier de Vieux-Ferrette. La commune prendra en charge les frais d'assurance du bien confié au musée. (environ 55 €/an)

7.4. – SPA (Société Protectrice des Animaux)

Le conseil Municipal décide de renouveler le contrat de fourrière qui lie la commune à la SPA pour les trois années à venir (2019 à 2021).

Celui-ci sera augmenté de 1 centime d'euro par an et par habitant sur la période des 3 années.

7.5. – Subvention scolaire

Le Conseil Municipal décide l'octroi d'une subvention de :

- **65 €uros** (13 €/jour pendant 5 jours) à SCHERMESSER Raphaël, pour sa participation à la classe médiévale du 1^{er} au 5 octobre 2018 inclus au centre ODCVL La Fermeraie à Luttenbach-près-Munster.

7.6. – Sécurisation du village

M. Hénon a demandé les devis avec variantes des différents moyens de sécurisation du village. Ils sont en cours d'élaboration. Dès réception, il faudra choisir au plus vite.

7.7. – Appel à vigilance

Les nombreux cambriolages signalés dans la région ces derniers temps appellent à la prudence et à la vigilance de chacun.

Un avis sera distribué dans le village très prochainement.

Aucun membre n'ayant à intervenir, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h55.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 20 août 2018
2. Eau et Assainissement
3. Affaires scolaires
4. SLA
5. POS/PLU
6. Urbanisme
7. Divers

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des
délibérations du conseil municipal de Knoeringue
de la séance du 29 octobre 2018**

Nom et Prénom	Qualité	Signature	Procuration
UEBERSCHLAG André	Maire		
GROELLY Patrick	1^{er} adjoint		
MERTZ Véronique	2^{ème} adjoint		
BURGY Michel	3^{ème} adjoint		
DOPPLER Franck	Conseiller Municipal		
GENG Caroline	Conseiller Municipal		
GUTZWILLER Laurent	Conseiller Municipal		
MUNCH Johnny	Conseiller Municipal		
MUNCH Pascal	Conseiller Municipal	Absent	
RAPP Chantal	Conseiller Municipal		
SCHLURAFF Nadia	Conseiller Municipal		